

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le 8^e jour du mois de février de l'an 2021, à 19 h 30, via la plateforme Zoom, à laquelle sont présents :

Présences : M. Philippe Pagé, maire
M. Pierre Bellerose, conseiller
M. Enzo Marceau, conseiller
Mme France Thibault, conseillère
Mme Lucie Cormier, conseillère
Mme Anne-Marie Merrien, conseillère
M. Nicolas Rudloff, conseiller

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Philippe Pagé, maire, constate le quorum à 19 h 31 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

2021-02-023

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par Enzo Marceau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point « Varia » ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Adoption de l'ordre du jour

1.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2021

2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION DES CITOYENS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1. Adoption des comptes à payer – Janvier 2021

3.2. Journal de facturation – Janvier 2021

3.3. Comptes à recevoir – Mises en demeure

3.4. Modification du contrat de travail de la direction générale

3.5. Mandats des conseillers municipaux

3.6. Demande d'appui financier – Canal Info +

3.7. Nouvelle distillerie à Val-des-Sources dont le propriétaire est Camillois

3.8. Journées de la persévérance scolaire 2021

3.9. Renouvellement du bail avec la Fabrique de la Paroisse du Cœur-Immaculé-de-Marie et autorisation de signature

4. LÉGISLATION

4.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2021-01 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées de l'été 2021

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET

6. TRANSPORT ET VOIRIE – AUCUN SUJET

7. **HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**
 - 7.1. Gestion des plastiques agricoles
 - 7.2. Budget du site d'enfouissement de la MRC des Sources
8. **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1. Offre de service Consultants GTE – Plan d'urbanisme et refonte des règlements d'urbanisme
 - 8.2. Plan d'action 2021 – Mandats de la Corporation de développement
 - 8.3. Corporation de développement – Subvention 2021
 - 8.4. Dépôt au Fonds régions et ruralité (FRR) pour l'accompagnement annuel de la Corporation de développement de Saint-Camille
 - 8.5. Affichage du poste de préposé à l'entretien paysager
 - 8.6. Affichage du poste de préposé à l'entretien des terrains municipaux
9. **LOISIRS ET CULTURE**
 - 9.1. Embauche d'un préposé à l'entretien de la patinoire
10. **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**
11. **CORRESPONDANCE**
 - 11.1. Copie de la correspondance
12. **VARIA**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE

2021-02-024

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire 18 janvier 2021 et qu'ils renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Anne-Marie Merrien

Appuyé par Lucie Cormier

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2021 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question des citoyens présents.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

2021-02-025

3.1 Adoption des comptes à payer – Janvier 2021

Il est proposé par Enzo Marceau

Appuyé par Lucie Cormier

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la secrétaire-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes saisis du 16 au 29 janvier 2021, selon la liste remise aux membres du conseil au

montant de quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent cinquante-huit dollars et soixante-quinze cents (99 358,75 \$).

ADOPTÉE

3.2 Journal de facturation – Janvier 2021

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation.

2021-02-026

3.3 Comptes à recevoir – Mises en demeure

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Pierre Bellerose

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à envoyer les mises en demeure pour les comptes de taxes de 2019 demeurant impayés.

ADOPTÉE

2021-02-027

3.4 Modification du contrat de travail de la direction générale

ATTENDU QUE la Municipalité a embauché Mme Julie Vaillancourt pour occuper les fonctions de directrice générale et secrétaire trésorière le 1^{er} octobre 2018;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaitait revoir les conditions de travail de la direction générale;

ATTENDU QUE les parties désirent consigner au présent contrat les conditions de travail de la directrice générale;

ATTENDU que le présent contrat n'a pas pour effet de déroger aux normes minimales de droit public prévues à la Loi sur les normes du travail qui s'appliquent à la directrice générale (L.R.Q., c N-1.1);

Il est proposé par Pierre Bellerose

Appuyé par Lucie Cormier

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte le contrat de travail de la direction général tel que déposé aux membres du conseil municipal.

QUE M. Philippe Pagé, maire et Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisés à signer le contrat de travail modifié de la direction générale.

ADOPTÉE

2021-02-028

3.5 Mandats des conseillers municipaux

CONSIDÉRANT QUE le conseil a deux nouveaux conseillers depuis septembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite mettre à jour les mandats des conseillers municipaux;

***Il est proposé par France Thibault
Appuyé par Enzo Marceau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE les mandats des conseillers municipaux soient les suivants :

Philippe Pagé, maire

- Liens avec la MRC
- Table des maires de l'Estrie
- Développement domiciliaire
- Développement d'un réseau d'égout
- Porte-parole

Pierre Bellerose, siège numéro 1

- Sécurité routière
- Liens avec le service d'incendie
- Liens avec la Sûreté du Québec
- Suivi des travaux de voirie
- Comité de suivi du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (MRC)
- Société de transport collectif des Sources (STC) MRC
- TACAF (table de coordination agroalimentaire et forestière) MRC
- Comité consultatif en agriculture MRC
- Responsable de la sécurité publique

Enzo Marceau, siège numéro 2

- Suivi de la politique culturelle et de l'entente culturelle triennale
- Liens avec le P'tit Bonheur
- Liens avec les Concerts de la chapelle
- Liens avec Masq'Alors!
- Liens avec RAVIR
- Développement économique volet culturel

France Thibault, siège numéro 3

- Gestion des matières résiduelles
- Liens avec la Régie des Hameaux
- Comité du suivi du Plan de gestion des matières résiduelles MRC
- Liens avec le comité environnement Saint-Camille en transition
- Paysage (Fleurons du Québec, liens avec le comité d'embellissement)

Lucie Cormier, siège numéro 4

- Loisirs et sports (liens avec comité des loisirs)
- Service d'animation estivale
- Aînés (Politique MADA, lien avec La Corvée et la FADOQ)
- Famille (liens avec l'école, la Maison des jeunes, les garderies; suivi de la Politique familiale, Comité jeunesse)
(En collaboration avec Nicolas Rudloff)
- Développement communautaire (FOC)

Anne-Marie Merrien, siège numéro 5

- Suivi de la planification stratégique
- Liens avec le coopérative Destination Saint-Camille
- Liens avec la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille

Nicolas Rudloff, siège numéro 6

- Responsable des dossiers d'urbanisme (développement domiciliaire, refonte des règlements d'urbanisme)
- Représentant sur le Comité consultatif d'urbanisme
- Accueil des nouveaux arrivants et nouveaux bébés
(En collaboration avec France Thibault)

ADOPTÉE

2021-02-029

3.6 Demande d'appui financier – Canal Info +

CONSIDÉRANT la demande de participation financière de 200 \$ reçue du Canal Info + situé à Danville;

*Il est proposé par Nicolas Rudloff
Appuyé par Anne-Marie Merrien
Et unanimement résolu par les conseillers présents*

QUE la Municipalité ne participe pas financièrement à cette tribune médiatique.

ADOPTÉE

2021-02-030

3.7 Nouvelle distillerie à Val-des-Sources dont le propriétaire est Camillois

Le maire mentionne aux personnes présentes qu'un Camillois a démarré la première distillerie sur le territoire de la MRC des Sources et propose l'adoption d'une résolution pour la reconnaissance du conseil municipal envers ce citoyen.

CONSIDÉRANT QUE la première distillerie sur le territoire de la MRC des Sources a commencé ses opérations en janvier 2021;

CONSIDÉRANT QU'un Camillois est propriétaire de cette distillerie, soit la Distillerie Birster;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite transmettre sa reconnaissance et sa fierté envers ce citoyen;

*Il est proposé par France Thibault
Appuyé par Lucie Cormier
Et unanimement résolu par les conseillers présents*

QUE le conseil municipal souhaite bon succès à l'entreprise La Distillerie Birster, dont M. Guillaume Birster, camillois, est propriétaire.

QUE les membres du conseil transmettent leur fierté à M. Birster concernant le fait que le propriétaire de cette première distillerie sur le territoire de la MRC des Sources soit un Camillois.

ADOPTÉE

2021-02-031

3.8 Journées de la persévérance scolaire 2021

*Il est proposé par Lucie Cormier
Appuyé par Nicolas Rudloff
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille proclame du 15 au 19 février 2021 les journées de la persévérance scolaire dans la Municipalité du canton de Saint-Camille.

QU'une activité soit prévue avec les élèves de l'école primaire Christ-Roi lors de ces journées et qu'un budget soit alloué pour l'achat de moût de pomme.

ADOPTÉE

2021-02-032

3.9 Renouvellement du bail avec la Fabrique de la Paroisse du Cœur-Immaculé-de-Marie et autorisation de signature

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de la Paroisse du Cœur-Immaculé-de-Marie, ci-après appelée Fabrique, loue un espace de bureau dans le Centre le Camillois;

CONSIDÉRANT QUE le bail vient à échéance le 28 février 2021;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de nommer des signataires pour le renouvellement de ce bail lorsque les modalités seront déterminées entre les deux parties;

Il est proposé par Enzo Marceau

Appuyé par France Thibault

Et unanimement résolu par les conseillers présents

QUE le conseil nomme Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière à revoir les modalités du bail avec la Fabrique.

QUE le conseil nomme M. Philippe Pagé, maire et Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le renouvellement de ce bail, le cas échéant, avec les modalités déterminées entre les deux parties.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

4.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2021-01 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées de l'été 2021

AVIS DE MOTION est par la présente donné par le conseiller Pierre Bellerose qu'à une séance subséquente le règlement 2021-01 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées de l'été 2021 soit adopté.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, le conseiller Pierre Bellerose dépose le projet de règlement 2021-01 interdisant l'épandage de déjections animales durant certaines journées de l'été 2021.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité sur les heures d'ouverture.

5 SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET

6 TRANSPORT ET VOIRIE – AUCUN SUJET

7 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

2021-02-033

7.1 Gestion des plastiques agricoles

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'implantation de la collecte des plastiques agricoles sur le territoire de la municipalité en 2017, il y a lieu d'en améliorer la pratique;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux a fait l'acquisition de deux camions à chargement avant;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a analysé les options, sondé les agriculteurs et que l'achat de conteneurs semble à ce jour l'option la plus efficace pour la gestion des plastiques agricoles;

Il est proposé par France Thibault

Appuyé par Pierre Bellerose

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille adhère à la gestion mutualisée des plastiques agricoles par conteneur.

QUE la Municipalité communique avec les agriculteurs pour connaître la grosseur nécessaire des conteneurs (2VC, 4VC, 6VC, etc.) selon les besoins de leurs fermes.

ADOPTÉE

7.2 Budget du site d'enfouissement de la MRC des Sources

Le maire dépose le budget du site d'enfouissement de la MRC des Sources situé à Val-des-Sources.

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2021-02-034

8.1 Offre de services Consultants GTE – Plan d'urbanisme et refonte des règlements d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Sources a adopté son règlement 236-2017 concernant le Schéma d'aménagement et développement durable de la MRC;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun pour la Municipalité de revoir ses règlements d'urbanisme et son plan d'urbanisme qui datent de 2002;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale a demandé une demande de prix à la Firme Consultant GTE pour la refonte des règlements d'urbanisme et du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 2019-07 concernant la gestion contractuelle permet de donner des contrats de gré-à-gré;

***Il est proposé par Lucie Cormier
Appuyé par Enzo Marceau
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE la Municipalité mandate la firme Consultants GTE pour faire son plan d'urbanisme et la refonte des règlements d'urbanisme selon l'offre de service reçue au montant approximatif de cinquante mille six cent vingt-cinq dollars (50 625 \$), taxes en sus.

QUE cette dépense soit répartie sur trois années financières, soit vingt mille dollars (20 000 \$) en 2021, vingt mille dollars (20 000 \$) en 2022 et dix mille dollars (10 000 \$) en 2023.

ADOPTÉE

2021-02-035

8.2 Plan d'action 2021 – Mandats de la Corporation de développement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille s'est dotée d'une planification stratégique;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité se considère privilégiée d'avoir une corporation de développement dynamique et à l'affût des projets structurants;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité et la Corporation de développement se sont dotées d'une entente triennale afin de soutenir l'administration municipale par des projets de développement structurants pour le milieu de vie des citoyens et citoyennes de Saint-Camille;

CONSIDÉRANT QUE les deux parties se sont entendus sur un plan d'action annuel des priorités du conseil vis-à-vis la Corporation de développement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité bonifiera les sommes annuelles versées à la Corporation de développement par le Fonds des régions et ruralités (FRR) pour permettre à la Corporation d'atteindre les objectifs de ce plan d'action;

***Il est proposé par Anne-Marie Merrien
Appuyé par Pierre Bellerose
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents***

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille adopte le plan d'action annuel 2021 mandaté à la Corporation de développement.

ADOPTÉE

2021-02-036

8.3 Corporation de développement – Subvention 2021

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille a initié plusieurs projets structurants en développement dans le milieu;

CONSIDÉRANT QU'elle permet de soutenir la tenue d'activités rassembleuses à Saint-Camille;

***Il est proposé par France Thibault
Appuyé par Enzo Marceau
Et unanimement résolu par les conseillers présents***

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille verse une subvention de quinze mille dollars (15 000 \$) à la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille.

ADOPTÉE

2021-02-037

8.4 Dépôt au FRR pour l'accompagnement annuel de la Corporation de développement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille s'est dotée d'une planification stratégique;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité se considère privilégiée d'avoir une corporation de développement dynamique et à l'affut des projets soutenant;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité et la Corporation de développement se sont dotées d'une entente triennale afin de soutenir l'administration municipale dans les projets de développement qui sont structurants pour le milieu de vie des citoyens et citoyennes de Saint-Camille;

CONSIDÉRANT QUE les deux parties se sont entendues sur un plan d'action annuel des priorités du conseil vis-à-vis la Corporation de développement;

CONSIDÉRANT QUE ces sommes couvriront les frais d'honoraires professionnels pour atteindre les objectifs du plan d'action;

Il est proposé par Anne-Marie Merrien

Appuyé par Lucie Cormier

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille dépose une demande au Fonds des régions et ruralité (FRR) au montant de trente mille dollars (30 000 \$) pour les frais d'honoraires professionnels afin d'atteindre les objectifs des quatre mandats ciblés par le conseil.

QUE la Municipalité demande à la MRC des Sources d'avancer les sommes manquantes à son prochain budget du FRR, soit 2021 – 2022.

ADOPTÉE

2021-02-038

8.5 Affichage du poste de préposé à l'entretien paysager

CONSIDÉRANT QUE le poste d'entretien paysager est vacant et qu'il y a lieu de le combler;

Il est proposé par Enzo Marceau

Appuyé par Pierre Bellerose

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la directrice générale et secrétaire trésorière à afficher le poste de préposé(e) à l'entretien paysager.

ADOPTÉE

2021-02-039

8.6 Affichage du poste de préposé à l'entretien des terrains municipaux

CONSIDÉRANT QUE le poste d'entretien des terrains municipaux est vacant et qu'il y a lieu de le combler;

*Il est proposé par Lucie Cormier
Appuyé par Anne-Marie Merrien
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

D'autoriser la directrice générale et secrétaire trésorière à afficher le poste de préposé(e) à l'entretien des terrains municipaux.

ADOPTÉE

9 LOISIRS ET CULTURE

2021-02-040

9.1 Embauche d'un préposé à l'entretien de la patinoire

CONSIDÉRANT QUE la personne embauchée en décembre 2020 s'est trouvé un autre emploi;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de combler ce poste pour la fin de la période hivernale;

*Il est proposé par Enzo Marceau
Appuyé par France Thibault
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille embauche M. Benjamin Giguère comme préposé à l'entretien de la patinoire.

QUE l'embauche soit effective au 22 janvier 2021.

ADOPTÉE

10 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

CHRISTIANE BONNEAU

Questions sur les règlements d'urbanisme et sur la disponibilité de ceux-ci sur le site internet.

CLAUDE DUPONT

Félicitations aux membres du conseil pour les séances qui sont dynamiques et pour le travail accompli par ceux-ci.

11 CORRESPONDANCE

11.1 Copie de la correspondance

La directrice générale et secrétaire-trésorière remet une copie de la correspondance aux élus municipaux. Mme Anne-Marie Merrien mentionne aux membres du conseil qu'elle a remis un mémoire produit par une citoyenne concernant le projet du Schéma d'aménagement et de développement durable de

la MRC des Sources ainsi qu'un article fait par un membre du C.A de la Corporation de développement et qui travaille chez Cultur'Innov.

12 VARIA

2021-02-041

13 LEVÉE DE LA SÉANCE

*Il est proposé par Pierre Bellerose
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents*

QUE la présente séance soit levée à 20 h 09.

ADOPTÉE

Philippe Pagé
Maire

Julie Vaillancourt
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Je, Philippe Pagé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Philippe Pagé, Maire

